

APPENDIX D

Newsletter – October 31, 2013

Capital Region Resource Recovery Centre (CRRRC)

Taggart Miller Environmental Services



Remember to recycle!

Special points of interest:

- A Community Fund for neighbourhood improvements.
- Property Value Protection Plan proposed by Taggart Miller to provide protection for homeowners.
- CRRRC to inject an estimated \$400 million into the local economy over the life of the project.

Inside this issue:

Message from Hubert Bourque	1
Community Fund	1
Property Value Protection Plan	2
An Environmentally Friendly Facility	2
The Environmental Assessment Process	2

For more information, please contact us at:

Taggart Miller Environmental Services
c/o 225 Metcalfe Street, Suite 708
Ottawa, Ontario K2P 1P9

A Message from Hubert Bourque

Welcome to this community newsletter from Taggart Miller. I am pleased to provide you with this newsletter about our proposed commercial waste recycling and disposal facility (the CRRRC) which is proposed for our site east of Boundary Road and south of Hwy 417.

While our environmental assessment (EA) is still underway, some of the studies are nearing completion. Our work to date continues to demonstrate that this is an excellent site for the project and that it can be operated in compliance with all Ministry of the Environment requirements.

The site is immediately off the highway, is on 30 metres of clay (which will protect groundwater) and is beside an existing industrial park and a former auto wrecking yard.

Truck traffic would be largely restricted to Hwy 417 with access to and from the site at the Boundary Road exchange.

While we understand that some members of the community believe this project is somehow negative for the Carlsbad Springs and Edwards community, we do not share that view. This modern waste management facility is in an excellent location and will provide much-needed jobs and an estimated \$400 million investment for the east end of Ottawa. We will be a good neighbour and, we believe, a positive for the area.

We also in this newsletter point out some of the protections we are proposing to put in place for the local community and some of the other benefits that would accrue to this area should our facility proceed.



As always, should you wish to discuss this project or its many benefits in more detail, please contact me at any time at (613) 454-5580 or by email at hjbourque@cmrrc.ca.

Sincerely,

Hubert Bourque

Project Manager
Taggart Miller Environmental Services

A Community Fund for Local Residents

Some waste management facilities today negotiate with host communities to establish a community fund or some other form of community benefits for the benefit of the local community. This fund is often managed by a public advisory committee (PAC) made up of local resi-

dents and representatives from the facility. Such a community fund would help fund local improvements to the Carlsbad Springs/Edwards area. These funds would continue for the life of the CRRRC.

As one local example, in Navan, the community fund from the Navan landfill has so far been used to rebuild the local cenotaph, build a shelter in a local park, fund community activities, and improve local recreational facilities.

Property Value Protection Plan for Local Residents

“Watch the short information video on the CRRRC.ca site for more information on the proposed facility.”

Today's modern waste management facilities are highly engineered and provide various control systems and features to minimize the potential for adverse impacts on neighbouring areas.

In Navan, just 15 km to the north, new homes are being built and sold in a highly desirable neighbourhood directly beside an operating landfill, far closer than Carlsbad Springs or Edwards are to the proposed CRRRC.

Even though the experience in Navan and elsewhere suggests that home values are not likely to be influenced, Taggart Miller is proposing a property value protection plan (PVPP) that would protect eligible property owners if they experience a reduction in property value on account of the CRRRC. At our last open house, we showed a 5 km radius around the site as a possible PVPP zone. This far exceeds a typical property value protection zone around a waste management facility.

“Is your home within the 5 km radius? To check, open the map on the What's New page on the CRRRC.ca website.”

An Environmentally Friendly Facility

The CRRRC will become, if approved, the premier commercial waste recycling and diversion facility in Ontario.

Unlike other facilities in Ontario, the primary focus of this facility will be recycling and diversion.

One of the innovative features of our proposal involves processing of organic materials in the commercial waste with a view to producing nutrient-rich digestate for agricultural use. This in turn will reduce organics

in the landfill component of the project, which will help us ensure there are no off-site odour impacts.

A landfill component will be required for those materials that cannot be diverted.

At the present time, the provincial diversion rate for Industrial, Commercial and Institutional (or IC&I) waste is about 12 to 13 percent. Our facility's ultimate diversion rates are projected to be between 43 to 57 percent.



Plastics removed from waste stream will be recycled and re-used.

“The proposed CRRRC site will provide well-paid jobs in Ottawa's east end.”



Workers at a Miller Waste facility separate paper and plastic for recycling.

The Environmental Assessment Process

The Ministry of the Environment (MOE) will ultimately decide if the proposed facility meets its rigorous standards and should be approved. Once the environmental assessment (EA) is completed, the EA report will be submitted to the MOE and other government and community stakeholders for review. It is expected that the EA report will

be completed and submitted in 2014.

Taggart Miller will be hosting more Open Houses before any EA approval for this project.

We welcome your continued involvement in our environmental assessment process.

Watch your local newspaper for details about the next Open

House and check the CRRRC.ca website for a short video on the CRRRC project.

Please visit CRRRC.ca.

Centre de récupération des ressources de la région de la capitale (CRRRC)



N'oubliez pas de recycler!

Points d'intérêt particuliers :

- Un fonds communautaire pour des améliorations du voisinage.
- Le plan de protection de la valeur foncière proposé par Taggart Miller afin de protéger les propriétaires d'habitations.
- Le CRRRC injectera environ 400 millions de dollars dans l'économie locale au cours de la durée de vie du projet.

Dans ce numéro :

Message d'Hubert Bourque	1
Fonds communautaire	1
Plan de protection de la valeur foncière	2
Une installation écologique	2
Le processus d'évaluation environnementale	2

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Taggart Miller Environmental Services
a/s 225, rue Metcalfe, bureau 708
Ottawa, Ontario K2P 1P9

Taggart Miller Environmental Services

Un message d'Hubert Bourque

Je vous souhaite la bienvenue au présent bulletin d'information de Taggart Miller à l'intention de la collectivité. Je suis heureux de vous communiquer ce bulletin d'information sur l'installation de récupération et de la disposition des déchets commerciaux (le CRRRC) que nous proposons d'aménager à notre site qui se trouve à l'est du chemin Boundary et au sud de l'autoroute 417.

Bien que notre évaluation environnementale (EE) soit toujours en cours, certaines des études sont presque terminées. Nos travaux réalisés à ce jour continuent de démontrer que ce site est excellent pour le projet et qu'il pourra être exploité conformément à toutes les exigences du ministère de l'Environnement.

Ce site en bordure de l'autoroute, se trouve sur 30 mètres d'argile (ce qui protégera l'eau souterraine) et est à coté d'un parc industriel existant et d'une ancienne cour de démolition d'autos.

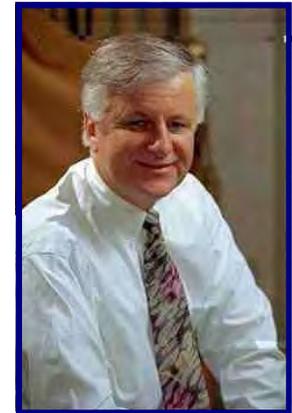
De nos jours, certains propriétaires d'installations de gestion des déchets négocient avec les communautés hôtes un fonds communautaire ou d'autres formes d'avantages communautaires au profit de la collectivité locale. Ce fonds est souvent géré par un comité de consultation publique (CCP) composé de rési-

La circulation des camions serait principalement limitée à l'autoroute 417, et le point d'accès au site serait à partir de l'échangeur du chemin Boundary.

Nous comprenons que certains membres de la collectivité croient que ce projet, en quelque sorte, comporte des incidences négatives pour la collectivité de Carlsbad Springs et d'Edwards - nous ne partageons pas ce point de vue. Cette installation moderne de gestion des déchets se situe dans un excellent endroit et créera des emplois nécessaires ainsi qu'un investissement de 400 millions de dollars pour l'Est d'Ottawa. Nous serons de bons voisins et, selon nous, positif pour la région.

Dans le bulletin, nous soulignons également certaines des mesures de protection que nous proposons de mettre en place pour la collectivité locale et quelques-uns des autres avantages qu'apporterait notre installation à cette région, si

dents locaux et de représentants de l'installation. Ce fonds communautaire permettrait de financer des améliorations locales dans les secteurs de Carlsbad Springs et d'Edwards. Ce fonds serait offert pendant toute la durée de vie du CRRRC.



notre projet voit le jour.

Comme toujours, si vous souhaitez discuter davantage de ce projet ou de ses nombreux avantages, veuillez communiquer avec moi en tout temps au 613-454-5580, ou par courriel à hjbourque@crrrc.ca.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Hubert Bourque

Gestionnaire de projet

Taggart Miller Environmental Services

Un fonds communautaire pour les résidents locaux

Un exemple local est le fonds communautaire du site d'enfouissement de Navan, qui a servi jusqu'à maintenant à la reconstruction du cénotaphe local, à la construction d'un abri dans le parc local, au financement d'activités communautaires et à l'amélioration des installations récréatives locales.

Plan de protection de la valeur foncière pour les résidents locaux

« Visionnez la courte vidéo d'information sur le site CRRRC.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur l'installation proposée. »

Aujourd'hui, les installations modernes de gestion des déchets sont conçus par ingénierie et offrent plusieurs systèmes de contrôle qui réduisent au minimum la possibilité d'incidences négatives sur les secteurs avoisinants.

À Navan, à seulement 15 km au nord du site, de nouvelles habitations sont construites et vendues dans un quartier très attrayant situé directement en bordure d'un site d'enfouissement fonctionnel, soit beaucoup plus près que les collectivités de Carlsbad Springs et d'Edwards se trouvent du site proposé pour le CRRRC.

Bien que l'expérience vécue à Navan et ailleurs suggère qu'il est peu probable que la valeur foncière soit touchée, Taggart Miller propose un plan de protection de la valeur foncière (PPVF) qui protégerait les propriétaires fonciers admissibles dans l'éventualité où la valeur de leur bien serait réduite en raison des activités du CRRRC. Lors de notre dernière journée portes ouvertes, nous avons présenté un rayon de cinq kilomètres autour du site à titre de zone couverte par le PPVF possible. Ce périmètre est supérieur à la zone de protection de la valeur foncière habituelle

autour d'une installation de gestion des déchets.

« Votre propriété se trouve-t-elle dans un rayon de cinq kilomètres de l'installation? Pour le savoir, ouvrez la carte à la page « Quoi de neuf » du site Web CRRRC.ca. »

Une installation écologique

S'il est approuvé, le CRRRC deviendra la première installation de recyclage et de réacheminement des déchets commerciaux en Ontario.

Contrairement aux autres installations de l'Ontario, cette installation est axée sur le recyclage et le réacheminement.

L'un des aspects innovateurs de notre installation proposée concerne le traitement des matières organiques dans les déchets commerciaux dans le but de produire un engrais riche en nutriments pour un

usage agricole. Ce processus permettra à son tour de réduire les matières organiques dans le site d'enfouissement du projet, ce qui nous aidera à nous assurer que notre installation ne produira pas d'odeurs à l'extérieur du site.

Un site d'enfouissement sera requis pour les matériaux qui ne peuvent être réacheminés.

Actuellement, le taux de réacheminement provincial des déchets générés par les secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI) est d'environ 12 à 13 %. Selon nos pré-

visions, les taux de réacheminement visés par notre installation se situeront entre 43 et 57 %.



Les matières plastiques retirées du flux de déchets seront recyclées et réutilisées.

« Le site du CRRRC proposé créera des emplois bien payés dans l'Est d'Ottawa. »



Des travailleurs séparent le papier et le plastique aux fins de recyclage dans une installation de gestion des déchets de Miller.

Le processus d'évaluation environnementale

Le ministère de l'Environnement (MOE) décidera, en dernier ressort, si l'installation proposée respecte ses normes strictes et s'il devrait être approuvé. Une fois que l'évaluation environnementale (EE) sera terminée, le rapport d'EE sera présenté au MOE et aux autres intervenants du gouvernement et des collectivités aux fins d'examen. Nous prévoyons terminer et présenter le rapport d'EE en 2014.

Taggart Miller organisera d'autres journées portes ouvertes avant que toute approbation de l'EE soit effectuée pour ce projet.

Nous vous sommes reconnaissants de votre participation continue à notre processus d'évaluation environnementale.

Surveillez les journaux locaux pour obtenir des renseignements sur les prochaines journées portes ouvertes et jetez un œil au site Web CRRRC.ca pour visionner une courte vidéo sur le projet du CRRRC.

Veuillez visiter notre site Web CRRRC.ca.